

## **COMMUNIQUE DU CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES**

A la suite du communiqué de l'Etat-major Général des Armées en date du 24 janvier 2021 relatif à la réaction énergique des FAMA appuyées de leurs partenaires aux attaques simultanées contre l'emprise de la FC G5 Sahel de Boulkessi et le Poste de Sécurité de Mondoro, le Chef d'Etat-major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale qu'il a été constaté l'emploi des enfants soldats en première ligne par ces groupes armés terroristes.

Le Chef d'Etat-major Général des Armées dénonce fermement cet état de fait et rappelle que l'emploi des enfants soldats comme combattants est un crime de guerre. Le Chef d'Etat-major Général des Armées ajoute que la première vague de terroristes qui s'est attaquée à l'emprise de Boulkessi était composée de quelques enfants soldats qui devraient monter à l'assaut, suivis des terroristes pour le combat ultime.

Le recours aux enfants soldats relève de la pire des ignominies de la part des terroristes qui ne respectent en rien le droit des conflits armés commettant depuis toujours des exactions sur les populations qu'il convient de souligner et de dénoncer.

Le Chef d'Etat-major Général des Armées exprime son indignation et adresse toutes ses condoléances aux familles de ces enfants victimes de la barbarie de terroristes sans honneur ni valeurs. Par conséquent, le Chef d'Etat-major Général des Armées lance un appel aux différentes communautés des zones concernées de respecter scrupuleusement le droit des enfants.

**Bamako, le 25 janvier 2021**

**Le Directeur de l'Information  
et des Relations Publiques des Armées**

**Colonel Souleymane DEMBELE**

